



## Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans  
(Directive 2006/7/CE) :



**Bon**

Année	2022	2021	2020	2019
Classement de la baignade				

## Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage de Sauze  
Commune : Saint Martin d'Ardèche  
Département : Ardèche 07  
Responsable de la baignade : Commune de Saint Martin d'Ardèche  
Période d'ouverture : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août  
Surveillance : tous les jours de 13h à 19h  
Fréquentation : pas de donnée

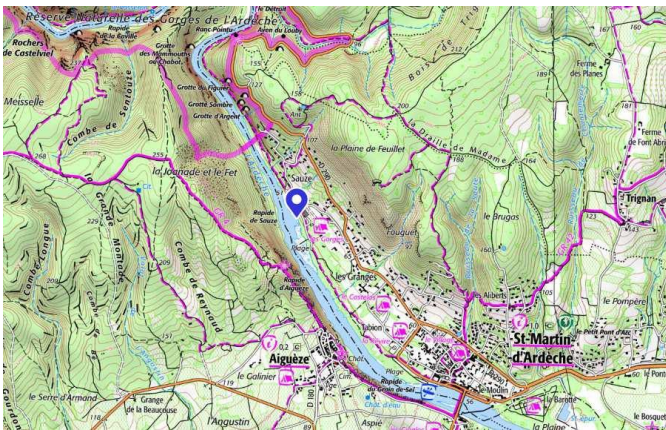
Épisodes de pollution au cours de la saison 2022 :  
*aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été enregistré durant la saison*

⚠ En dehors des horaires de surveillance, la baignade est sous l'entière responsabilité et aux risques et périls des usagers

## Schéma de la zone de baignade :



## Localisation de la zone de baignade :



	Zones de baignades		Stationnement		Campings		Roche		Ripisylv, boisements rivulaires
	Point de prélèvement du contrôle sanitaire		Bâti		Chemin carrossables ou routes		Plage		Prairies, vignes
	Lignes de bouées		Zones bâties : parking, habitations, béton		Chemins		Zone sous influence des niveaux de l'Ardèche (sable, galets, végétation temporaire)		Garrigue

## Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Principales sources de pollution	Hierarchie Impact
Poste de relevage	1 - Important
Assainissements non collectifs	2 - Modéré
Réseau pluvial (rejets potentiels)	2 - Modéré

### Synthèse des actions :

#### Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Gestion de crise en cas de pollution

#### Information du public :

- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

### Plus d'info :

